

[Text]

industry's ability to participate in this, our most important market.

The Chairman: That is good.

Mr. Fougere: That is far enough there. Did you want me to go directly into the area of confidential contract, Mr. Chairman?

The Chairman: Yes, I think that would be helpful.

Mr. Fougere: Okay. One of the most important aspects of the white paper deals with confidential contracts on domestic and import-export traffic. P.E.I. is of the opinion that this is the most significant part of the entire proposal. The potato industry is of the opinion that confidential contracting will create competition and loss of revenue in areas of Canada where two or more railways are competing for the same business. This loss of revenue will be recovered in the areas where the railways have a captive market such as P.E.I.

• 1010

The industry is concerned that confidential contracts and rebates could lead to the loss of benefits under the Maritime Freight Rates Act and the Atlantic Region Freight Assistance Act. The Potato Marketing Board represents many small potato shippers who could be discriminated against because proposed legislation favours larger national shippers who may be able to receive more favourable rates because of volume and a variety of products from a number of shipping points and the competition of two railways. The island potato shippers are in a very competitive business and it is important for them to be able to track or monitor the transportation costs of their competitors. This ability will be lost with the provision of confidential contracting. The island potato industry submits that a third-party appeal process of confidential contracts should be implemented if confidential contracts are introduced.

P.E.I. is of the opinion that an assessment of the impact of the proposed policy changes on the potato industry and federal action taken to correct any negative impact would take so long that many island potato growers would be put out of business. That, Mr. Chairman, I think is probably the key that we see as our greatest concern within it. There are some others, but that one would be the key.

[Translation]

Québec et de l'Ontario. À l'heure actuelle, les frais de transport représentent plus du tiers du prix de gros des pommes de terre vendues dans ces deux provinces. Ces coûts ont une très grande incidence sur notre capacité concurrentielle dans le marché le plus important que nous possédions.

Le président: C'est bon.

M. Fougere: Oui, cela suffit. Voulez-vous que j'enchaîne immédiatement sur la question des marchés confidentiels, monsieur le président?

Le président: Oui, je crois que cela nous aiderait davantage.

M. Fougere: Bien, l'un des plus importants aspects du Livre blanc porte sur les contrats confidentiels dans le cadre du transport à l'échelle nationale et du transport relatif aux importations et aux exportations. L'Île-du-Prince-Édouard considère ces marchés comme la plus importante partie de la proposition dans son ensemble. Nous, les gens de l'industrie de la culture de la pomme de terre, considérons que ces marchés vont engendrer de la concurrence et entraîner des pertes de revenu dans des régions du Canada où deux ou plusieurs sociétés de transport ferroviaire se font déjà concurrence. Nous pensons que les sociétés de transport ferroviaire vont récupérer ces pertes dans les régions où elles possèdent un marché captif, comme à l'Île-du-Prince-Édouard.

L'industrie craint que les contrats confidentiels et les remises entraînent une baisse des bénéfices en vertu de la Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes et de la Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région Atlantique. Le *Potato Marketing Board* représente un très grand nombre de petites entreprises d'expédition de pommes de terre qui pourraient faire l'objet de discrimination parce que la loi proposée favorise les gros expéditeurs d'importance nationale, qui peuvent se voir accorder des tarifs plus favorables en raison de la quantité et de la variété des produits qu'ils expédient depuis nombreux points à travers le pays et de la concurrence que se livrent deux sociétés ferroviaires. Les expéditeurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard sont dans un secteur où la concurrence est très grande et il est important qu'ils puissent surveiller les fluctuations des frais de transport de leurs concurrents. Les contrats confidentiels leur enlèveront cette possibilité. Si l'on décide d'adopter le principe des contrats confidentiels, l'industrie de la culture de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard propose que l'on mette en place un processus d'appel auprès d'une tierce partie à laquelle ils pourront s'adresser pour faire trancher un différend survenant à l'égard de contrats confidentiels.

Nous croyons que l'évaluation des conséquences des modifications de politique proposées sur l'industrie de la culture de la pomme de terre, et l'adoption par le gouvernement fédéral de mesures destinées à corriger tout effet négatif, prendraient tellement de temps qu'un nombre considérable d'agriculteurs de l'île auraient fait faillite avant que les résultats ne s'en fassent sentir. Monsieur le président, c'est probablement là l'aspect qui nous inquiète le plus. Il y en a encore quelques autres, mais c'est le plus important, je crois.